



MATERNELLE 4 ANS

Bilan de la mise en œuvre

REDDITION DE COMPTE 2019-2020

Coordination et rédaction

Direction de la formation générale des jeunes

Direction générale des services à l'enseignement

Secteur de l'éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté

sur le site Web du Ministère :

education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation

ISBN XXX-X-XXX-XXXXX-X (version imprimée) Attention l'ISBN d'un imprimé est différent du ISBN pour le PDF

ISBN XXX-X-XXX-XXXXX-X (PDF)

Si pertinent, ajouter sous chaque ISBN l'équivalent en anglais selon ce modèle

(Édition anglaise : ISBN XXX-X-XXX-XXXXX-X)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

Table des matières

Introduction.....	4
La maternelle 4 ans en chiffres.....	5
Dépenses de fonctionnement	6
Type de services de garde éducatifs à l'enfance fréquenté.....	7
Nombre d'élèves par enseignant	8
Services fournis en appui à l'enseignant par une personne spécialisée dans le développement des enfants d'âge préscolaire.....	9
Services complémentaires offerts aux élèves	10
Services de garde en milieu scolaire.....	11
Organisation du transport des élèves.....	12
Types de transport scolaire.....	12
Mesures de sécurité	13
Conclusion.....	14
Annexes.....	15
1. Nombre de classes	15
2. Effectif.....	18
3. Dépenses de fonctionnement.....	20
4. Type de services de garde éducatifs à l'enfance fréquenté	22
5. Nombre d'élèves par enseignant.....	25
6. Services de garde en milieu scolaire	27
7. Organisation du transport des élèves	29

Introduction

La volonté du gouvernement est d'agir tôt et de manière concertée auprès des tout-petits, afin de répondre aux besoins particuliers de chacun de ceux-ci avant même leur entrée à la maternelle à 5 ans. L'objectif consiste à favoriser le développement du plein potentiel de chaque enfant et leur réussite éducative (MEES, Plan stratégique, 2019-2023). Le déploiement accéléré de la maternelle 4 ans à temps plein est une mesure phare pour remplir cette volonté gouvernementale.

L'article 17 de la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans* prévoit que chaque centre de services scolaire et commission scolaire fait rapport au ministre de la mise en œuvre de cette loi à l'égard des éléments suivants, en lien avec les services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans :

- I. Le type de services de garde éducatifs à l'enfance fréquenté, le cas échéant, par l'élève avant son admission aux services de l'éducation préscolaire;
- II. Le nombre d'élèves par enseignant;
- III. Les services fournis en appui à l'enseignant par une personne spécialisée dans le développement des enfants d'âge préscolaire;
- IV. Les services complémentaires offerts aux élèves, soit les services de psychologie, de psychoéducation, d'éducation spécialisée, d'orthopédagogie, d'orthophonie ainsi que de santé et de services sociaux prévus au *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* (chap. I-13.3, r. 8);
- V. Les services de garde en milieu scolaire, notamment le nombre d'élèves par membre du personnel de garde;
- VI. L'organisation du transport des élèves, notamment les mesures de sécurité.

Référence : Projet de loi n° 5, *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans*, article 17 (www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2019C24F.PDF)

Le ministre doit en ce sens dresser un bilan, incluant le montant des dépenses de fonctionnement alloué aux centres de services scolaires et commissions scolaires.

La maternelle 4 ans en chiffres

En février 2019, le ministre a autorisé l'ajout de 250 classes de maternelle 4 ans à temps plein, portant le total à 644 classes déployées à travers la province. Des demandes de classes additionnelles ont été formulées par certains centres de services scolaires (CSS) et commissions scolaires (CS), si bien qu'en 2019-2020, 266 nouvelles classes de maternelle 4 ans à temps plein se sont ajoutées aux 394 classes déjà ouvertes en 2018-2019, portant le total à **660 classes**. Selon les données du bilan 3¹ (données provisoires), **7 325** enfants de 4 ans fréquentaient la maternelle 4 ans à temps plein en 2019-2020².

Le nombre de classes autorisées et l'effectif détaillés par CSS et CS sont disponibles en annexe.

En 2019-2020, soit avant l'adoption du projet de loi n° 5 *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans*, la maternelle 4 ans à temps plein ne pouvait être offerte qu'aux enfants issus de milieux défavorisés. L'expression « vivant en milieu défavorisé » faisait alors référence à l'une ou l'autre de ces définitions :

- au lieu de résidence de l'enfant qui, au moment de son inscription, doit se situer dans une unité de peuplement de rang décile 6, 7, 8, 9 ou 10 selon l'indice de milieu socio-économique (IMSE) déterminé selon données du recensement de 2006 ou de 2016;
- à l'école fréquentée par l'enfant, qui doit être de rang décile 6, 7, 8, 9 ou 10 selon l'IMSE.

¹ MEES, TSEP, DGSRG, DIS, portail informationnel, système Charlemagne, données au 2020-04-02.

² Seuls les enfants inscrits en maternelle 4 ans à **temps plein** sont considérés au fin du présent exercice de reddition de compte. Ainsi, cela exclut les enfants inscrits en maternelle 4 ans à demi-temps, en animation Passe-Partout ou dans un groupe multiâge.

Dépenses de fonctionnement

Les règles budgétaires de fonctionnement des centres de services scolaires et commissions scolaires prévoient diverses mesures pour soutenir le déploiement de la maternelle 4 ans à temps plein.

- Mesure 11021 – Maternelle en classe** : le financement varie en fonction du nombre d'élèves présents le 30 septembre de l'année scolaire concernée et reconnu aux fins de financement selon les conditions et modalités établies par le Ministère. Le financement est accordé à compter du sixième élève dans la classe. Lorsque la classe regroupe entre 6 et 14 élèves, l'allocation correspond au financement de 14 élèves. En 2019-2020, le montant par élève était de 6 972 \$.
- Mesure 11022 – Volet Parents** : le volet Parents consiste en plusieurs rencontres offertes aux parents dont l'enfant fréquente la maternelle 4 ans à temps plein. Un montant par élève inscrit et reconnu aux fins de financement à titre d'aide aux parents est destiné à favoriser le rapprochement entre les parents et le milieu scolaire. L'allocation est aussi accordée aux classes multiprogrammes d'élèves à temps plein. En 2019-2020, le montant par élève était de 163 \$.
- Mesure 11023 – Ressource additionnelle** : l'allocation est accordée pour chaque classe reconnue aux fins de financement dans le but d'offrir une ressource humaine autre que l'enseignant en appui à ce dernier. L'allocation est aussi accordée aux classes multiprogrammes d'élèves à temps plein. En 2019-2020, un montant de 25 035 \$ était accordé par groupe.
- Mesure 11024 – Acquisition de matériel éducatif** : cette mesure vise à permettre l'acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants fréquentant les classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé, autorisées par le ministre, en classe et au service de garde en milieu scolaire. L'aménagement de la classe et le matériel mis à la disposition de ces enfants sont au service du développement des compétences du programme d'éducation préscolaire. Ainsi, l'importance du matériel de manipulation tient lieu de soutien éducatif essentiel dans l'apprentissage des jeunes enfants et assure la qualité de l'environnement éducatif. Les enfants de 4 ans qui fréquentent le service de garde scolaire doivent aussi évoluer dans un environnement adapté à leurs besoins, notamment au regard du matériel. Le choix du matériel se fait dans une perspective de développement global de manière à favoriser l'exploration et la créativité des enfants dans la classe et au service de garde. En 2019-2020, un montant de 11 000 \$ était accordé pour chaque nouvelle classe de maternelle 4 ans.

Le tableau ci-dessous présente les dépenses de fonctionnement selon la deuxième certification budgétaire de l'année scolaire 2019-2020. Un tableau détaillé par centres de services scolaires ou commissions scolaires est disponible en annexe.

11021 – Maternelle en classe	11022 – Volet Parents	11023 – Ressources additionnelles	11024 – Acquisition de matériel éducatif	Total
64 236 670 \$	1 528 860 \$	16 231 040 \$	2 948 000 \$	84 944 570 \$

Source : Deuxième certification des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020,
Direction générale du financement, 2020-11-11.

Type de services de garde éducatifs à l'enfance fréquenté

Avant son admission à la maternelle 4 ans, l'enfant pouvait fréquenter soit un service de garde éducatif à l'enfance reconnu ou non reconnu ou se trouvait hors du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (à la maison, famille, etc.).

Les centres de services scolaires et commissions scolaires ont été conviés à recueillir auprès des familles d'enfants fréquentant la maternelle 4 ans quel service, le cas échéant, était fréquenté par leur enfant l'année précédente. Du nombre total d'enfants fréquentant la maternelle 4 ans (7 325), les CSS et CS ont été en mesure de fournir la provenance de 6 112 enfants, soit 83 % de la clientèle³. Cette répartition se décline comme suit :

Type de services	Taux
Centre de la petite enfance (CPE)	22 %
Responsable d'un service de garde (RSG)	27 %
Garderie privée subventionnée (GS)	12 %
Garderie privée non subventionnée (GNS)	10 %
Service de garde non reconnu	4 %
Hors réseau	25 %

Source : Provenance des enfants 2019-2020, collecte *ad hoc*

Un tableau détaillé est fourni en annexe.

³ Il est à noter que bien que la loi prévoit que les centres de services scolaires et commissions scolaires doivent faire rapport globalement au Ministère de la provenance des enfants inscrits en maternelle 4 ans, les parents ne peuvent être forcés de divulguer cette information.

Nombre d'élèves par enseignant

En maternelle 4 ans à temps plein, les règles de formation des groupes d'élèves (nombre maximal et moyenne d'élèves par enseignant) sont, tout comme pour les autres niveaux, celles prévues dans les Ententes nationales du personnel enseignant intervenues entre les comités patronaux de négociation pour les centres de services scolaires francophones et commissions scolaires anglophones et les fédérations syndicales d'enseignants et d'enseignantes concernées. En 2019-2020, les Ententes nationales prévoyaient une moyenne de 14 enfants et un maximum de 17 enfants par classe. Par ailleurs, les règles de financement prévoient un minimum de 6 enfants de 4 ans.

Comme mesure exceptionnelle, les élèves de maternelle 4 ans à temps plein peuvent être scolarisés dans une classe multiprogramme (classe regroupant des enfants de 4 et 5 ans).

En 2019-2020, selon les données relatives au financement des groupes, il y avait en moyenne 11,6 enfants par classe de maternelle 4 ans à temps plein. Cette moyenne inclut le nombre d'enfants de 5 ans inscrits dans une classe multiprogramme.

Les données par centres de services scolaires et commissions scolaires sont fournies en annexe.

Services fournis en appui à l'enseignant par une personne spécialisée dans le développement des enfants d'âge préscolaire

Les conditions et modalités de la maternelle 4 ans prévoient la présence d'une personne spécialisée dans le développement des enfants d'âge préscolaire à mi-temps dans la classe de maternelle 4 ans à temps plein pour appuyer le personnel enseignant. Cette ressource spécialisée pourrait être, par exemple, une technicienne ou un technicien en éducation spécialisée ou en service de garde et peut offrir différents services pour appuyer l'enseignant dans le développement de l'enfant, la gestion de la classe, l'organisation d'activités, la mise en place de mesures de prévention, ou autre. Le type de tâches effectuées par cette ressource relève des décisions prises au niveau local en fonction des besoins propres à chaque milieu.

Le tableau ci-dessous présente le type de services qu'a fournis cette ressource. À noter que les 70 centres de services scolaires et commissions scolaires pouvaient indiquer plusieurs types de services.

Type de services fournis	Nombre de CSS et CS	
Observation	67	96 %
Activités de stimulation (ex. : motricité fine, langage)	65	93 %
Préparation de matériel	59	84 %
Prise en charge d'un petit groupe	58	83 %
Collaboration avec les parents	54	77 %
Lien avec les autres personnes-ressources spécialisées de l'école	54	77 %
Consignation des observations	52	74 %
Aide à la planification des activités	44	63 %
Conseil à l'enseignant	39	56 %
Évaluation de l'enfant	14	20 %
Soutien lors des transitions, déplacements et aide à l'autonomie	7	10 %
Soutien des enfants selon les besoins identifiés	6	9 %
Soutien dans la gestion de classe et la gestion des comportements	5	7 %

Source : CollecteInfo, Reddition de compte 2019-2020

Services complémentaires offerts aux élèves

L'article 1 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que chaque élève a droit, dans le cadre des programmes offerts par le centre de services scolaire, aux autres services éducatifs, complémentaires et particuliers. Les services complémentaires ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages.

Le tableau ci-dessous présente les services complémentaires offerts aux élèves de maternelle 4 ans à temps plein en 2019-2020. À noter que les 70 centres de services scolaires et commissions scolaires pouvaient indiquer plusieurs types de services complémentaires.

Type de services complémentaires	Nombre de CSS et CS	
Éducation spécialisée	60	86 %
Orthophonie	59	84 %
Psychoéducation	56	80 %
Santé et services sociaux	50	71 %
Psychologie	47	67 %
Animation sur les plans sportif, culturel et social	45	64 %
Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative	36	51 %
Orthopédagogie	34	49 %
Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire	28	40 %
Animation spirituelle et engagement communautaire	18	26 %
Éducation aux droits et aux responsabilités	14	20 %
Information et orientation scolaires et professionnelles	7	10 %

Source : CollecteInfo, Reddition de compte 2019-2020

Services de garde en milieu scolaire

Les services de garde offerts en milieu scolaire au Québec complètent les services éducatifs fournis par l'école aux élèves de la maternelle et du primaire. Ils sont principalement axés sur des activités récréatives.

Le service de garde en milieu scolaire reçoit les élèves en dehors des heures d'enseignement : le matin avant la classe, s'il y a lieu, le midi et l'après-midi après la classe. Il peut aussi être offert pendant les journées pédagogiques, les jours de congé d'école, la semaine de relâche ou à toute autre occasion où des besoins sont signalés.

Différents types de fréquentations sont possibles au service de garde en milieu scolaire :

- Régulier : Enfant gardé au moins deux périodes partielles ou complètes par jour, trois jours par semaine;
- Sporadique : Enfant inscrit de façon sporadique en services de garde;
- Surveillance midi non régie.

Selon des données provisoires, le nombre d'élèves du réseau public fréquentant la maternelle 4 ans à temps plein et inscrit au service de garde se décline comme suit :

Régulier	Sporadique	Surveillance midi non régie	Total
3 526	1 413	963	5 902

Source : MEQ, TSEP, DGSRG, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2020-01-30.

Ainsi, on constate que 48 % (3 526 sur 7 325) des enfants de 4 ans inscrits dans une classe de maternelle 4 ans à temps plein fréquentent également le service de garde de manière régulière. Ce nombre grimpe à 67 % si on considère les enfants le fréquentant de manière sporadique.

Par ailleurs, les centres de services scolaires et commissions scolaires ont indiqué que le nombre moyen d'enfants de 4 ans par groupe du service de garde était à 7,6 enfants (Source : CollecteInfo, Reddition de compte 2019-2020). Il faut toutefois interpréter cette donnée avec prudence, car à bon nombre d'endroits les enfants de 4 ans peuvent avoir été jumelés aux enfants de 5 ans et seuls les enfants de 4 ans sont considérés dans la moyenne.

Organisation du transport des élèves

La LIP prévoit qu'un centre de services scolaire peut, avec l'autorisation du ministre, organiser le transport de tout ou d'une partie de ses élèves. Il peut effectuer lui-même ce transport, avec l'autorisation du ministre, ou contracter à cette fin avec un transporteur.

Types de transport scolaire

Différents types de transport scolaire sont possibles :

- Exclusif matin, soir : transport, de la rentrée le matin et de la sortie le soir, effectué par des véhicules servant exclusivement à l'effectif désigné par une installation d'enseignement du secteur privé ou par un centre de services scolaire ou commission scolaire autorisé.
- Exclusif matin, midi, soir : transport, de la rentrée le matin, de la sortie le soir et du midi, effectué par des véhicules servant exclusivement à l'effectif désigné par une installation d'enseignement du secteur privé ou par un centre de services scolaire ou commission scolaire autorisé.
- Intégré matin, soir : transport, de la rentrée le matin et de la sortie le soir, effectué par des véhicules effectuant des parcours déterminés de transport en commun et qui ne sont pas exclusivement réservés à l'effectif désigné par une installation d'enseignement du secteur privé subventionnée ou par un centre de services scolaire ou commission scolaire autorisé.
- Matin-soir zone dangereuse

Le nombre d'enfants du réseau public fréquentant la maternelle 4 ans à temps plein desservi par le transport scolaire par types de transport est présenté ci-dessous.

Exclusif matin, midi, soir	Exclusif matin, soir	Intégré matin, soir	Matin-soir zone dangereuse	Total
369	4 301	5	28	4 703

Source : MEQ, TSEP, DGSRG, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2020-01-30.

Ainsi, on constate que 59 % (4 301 sur 7 325) des enfants de 4 ans inscrits dans une classe de maternelle 4 ans à temps plein utilisent le transport scolaire matin et soir. Ce nombre grimpe à 64 % si on considère l'ensemble des enfants utilisant le transport scolaire.

Mesures de sécurité

Le tableau ci-dessous présente les mesures mises en place pour assurer la sécurité des enfants de 4 ans dans l'organisation du transport scolaire. À noter que les 70 centres de services scolaires et commissions scolaires pouvaient indiquer plusieurs mesures.

Mesures de sécurité	Nombre de CSS et CS	
Surveillants au départ et à l'arrivée	59	84 %
Distance de marche restreinte pour les enfants de 4 ans	41	59 %
Nombre restreint d'élèves dans l'autobus	41	59 %
Présence de brigadiers	26	37 %
Utilisation de berlines	16	23 %
Zone de débarquement particulière pour les enfants de 4 ans	13	19 %
Heures de départ et d'arrivée particulières pour les enfants de 4 ans	9	13 %
Accompagnateur dans l'autobus	8	11 %
Embarquement au domicile de l'enfant	6	9 %
Présence des parents à l'arrêt d'autobus	6	9 %
Activités de sensibilisation et modélisation	5	7 %
Élèves de 4 ans assis près du chauffeur à l'avant	5	7 %

Conclusion

L'année 2019-2020 est la dernière où la maternelle 4 ans à temps plein ne pouvait être déployée qu'en milieu défavorisé (voir définition milieux défavorisés en page 5). Les données présentées dans ce présent rapport constituent donc les services qui ont été déployés pour cette clientèle. Par ailleurs, l'adoption du projet de n° 5 à l'automne 2019 permet dorénavant à tous les enfants, peu importe leur milieu socioéconomique, de s'inscrire à la maternelle 4 ans à compter de l'année scolaire 2020-2021.

Tel que le prévoit l'article 17 de la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans*, un bilan de la mise en œuvre de la maternelle 4 ans comprenant les mêmes objets que le présent rapport sera déposé annuellement à l'Assemblée nationale, et ce, jusqu'à la prise du décret qui consacrera le droit universel au service. Par la suite, un dernier bilan sera déposé 5 ans après le décret.

Annexes

1. Nombre de classes

Le tableau ci-dessous présente le nombre de classes ouvertes en 2019-2020 en fonction de l'IMSE de l'école (voir définition milieux défavorisés en page 5).

	Code	Centre de services scolaires ou commission scolaire	IMSE 6 à 10 ou sans IMSE	IMSE 4-5	IMSE 1 à 3	TOTAL
Région 01 – Bas-Saint-Laurent	711	des Monts-et-Marées	12	0	0	12
	712	des Phares	11	0	0	11
	713	du Fleuve-et-des-Lacs	4	3	0	7
	714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	10	1	0	11
	TOTAL RÉGION 01			37	4	0
Région 02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	721	du Pays-des-Bleuets	8	0	0	8
	722	du Lac-Saint-Jean	8	1	0	9
	723	des Rives-du-Saguenay	10	6	3	19
	724	De La Jonquière	6	0	0	6
	TOTAL RÉGION 02			32	7	3
Région 03 – Capitale-Nationale	731	de Charlevoix	1	3	0	4
	732	de la Capitale	16	0	0	16
	733	des Découvreurs	1	1	5	7
	734	des Premières-Seigneuries	5	3	0	8
	735	de Portneuf	4	0	1	5
	TOTAL RÉGION 03			27	7	6
Région 04 – Mauricie	741	du Chemin-du-Roy	21	0	0	21
	742	de l'Énergie	13	0	0	13
	TOTAL RÉGION 04			34	0	0
Région 05 – Estrie	751	des Hauts-Cantons	4	0	0	4
	752	de la Région-de-Sherbrooke	9	0	0	9
	753	des Sommets	11	0	0	11
	TOTAL RÉGION 05			24	0	0
Région 06 – Montréal	761	de la Pointe-de-l'Île	20	0	0	20
	762	de Montréal	33	0	0	33
	763	Marguerite-Bourgeoys	23	0	0	23
	TOTAL RÉGION 06			76	0	0
Région 07 – Outaouais	771	des Draveurs	7	0	0	7
	772	des Portages-de-l'Outaouais	10	0	0	10
	773	au Cœur-des-Vallées	6	0	0	6
	774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	15	0	0	15
	TOTAL RÉGION 07			38	0	0

	Code	Centre de services scolaires ou commission scolaire	IMSE 6 à 10 ou sans IMSE	IMSE 4-5	IMSE 1 à 3	TOTAL
Région 08 – Abitibi- Témiscamingue	781	du Lac-Témiscamingue	2	1	0	3
	782	de Rouyn-Noranda	6	0	0	6
	783	Harricana	4	1	1	6
	784	de l'Or-et-des-Bois	8	0	0	8
	785	du Lac-Abitibi	10	1	0	11
	TOTAL RÉGION 08			30	3	1
Région 09 – Côte-Nord	689	du Littoral	3	0	0	3
	791	de l'Estuaire	5	0	0	5
	792	du Fer	6	0	0	6
	793	de la Moyenne-Côte-Nord	1	0	2	3
	TOTAL RÉGION 09			15	0	2
Région 10 – Nord- du-Québec	801	de la Baie-James	1	0	0	1
	TOTAL RÉGION 10			1	0	0
Région 11 – Gaspésie – Îles-de- la-Madeleine	811	des Îles	0	1	1	2
	812	des Chic-Chocs	13	0	0	13
	813	René-Lévesque	15	1	0	16
	TOTAL RÉGION 11			28	2	1
Région 12 – Chaudière- Appalaches	821	de la Côte-du-Sud	6	1	0	7
	822	des Appalaches	4	3	1	8
	823	de la Beauce-Etchemin	15	1	1	17
	824	des Navigateurs	4	0	0	4
	TOTAL RÉGION 12			29	5	2
Région 13 – Laval	831	de Laval	6	0	0	6
	TOTAL RÉGION 13			6	0	0
Région 14 – Lanaudière	841	des Affluents	5	0	0	5
	842	des Samares	14	0	0	14
	TOTAL RÉGION 14			19	0	0
Région 15 – Laurentides	851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	7	0	0	7
	852	de la Rivière-du-Nord	5	0	0	5
	853	des Laurentides	8	0	0	8
	854	Pierre-Neveu	9	0	0	9
	TOTAL RÉGION 15			29	0	0

	Code	Centre de services scolaires ou commission scolaire	IMSE 6 à 10 ou sans IMSE	IMSE 4-5	IMSE 1 à 3	TOTAL
Région 16 – Montérégie	861	de Sorel-Tracy	2	0	0	2
	862	de Saint-Hyacinthe	18	0	0	18
	863	des Hautes-Rivières	9	1	0	10
	864	Marie-Victorin	5	0	0	5
	865	des Patriotes	5	0	0	5
	866	du Val-des-Cerfs	6	0	0	6
	867	des Grandes-Seigneuries	6	1	0	7
	868	de la Vallée-des-Tisserands	9	0	0	9
	869	des Trois-Lacs	2	1	0	3
	TOTAL RÉGION 16			62	3	0
Région 17 – Centre-du-Québec	871	de la Riveraine	4	1	0	5
	872	des Bois-Francs	6	0	1	7
	873	des Chênes	4	0	0	4
	TOTAL RÉGION 17			14	1	1
Réseau anglophone	881	Central Québec	4	0	0	4
	882	Eastern Shores	6	0	0	6
	883	Eastern Townships	8	0	0	8
	884	Riverside	5	0	1	6
	885	Sir-Wilfrid-Laurier	16	2	0	18
	886	Western Québec	10	0	0	10
	887	English-Montréal	28	0	0	28
	888	Lester-B.-Pearson	12	1	2	15
	889	New Frontiers	14	2	0	16
	TOTAL CS ANGLOPHONES			103	5	3

TOTAL	604	37	19	660
--------------	------------	-----------	-----------	------------

2. Effectif

Le tableau ci-dessous présente l'effectif en maternelle 4 ans à temps plein⁴ en 2019-2020, par centres de services scolaires ou commissions scolaires.

Code CSS ou CS	Centre de services scolaire ou commission scolaire	Effectif
689	du Littoral	22
711	des Monts-et-Marées	112
712	des Phares	85
713	du Fleuve-et-des-Lacs	50
714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	106
721	du Pays-des-Bleuets	70
722	du Lac-Saint-Jean	95
723	des Rives-du-Saguenay	212
724	De La Jonquière	61
731	de Charlevoix	32
732	de la Capitale	226
733	des Découvreurs	80
734	des Premières-Seigneuries	80
735	de Portneuf	53
741	du Chemin-du-Roy	263
742	de l'Énergie	155
751	des Hauts-Cantons	38
752	de la Région-de-Sherbrooke	82
753	des Sommets	71
761	de la Pointe-de-l'Île	0
762	de Montréal	341
763	Marguerite-Bourgeoys	378
771	des Draveurs	337
772	des Portages-de-l'Outaouais	0
773	au Coeur-des-Vallées	96
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	116
781	du Lac-Témiscamingue	64
782	de Rouyn-Noranda	115
783	Harricana	27
784	de l'Or-et-des-Bois	75
785	du Lac-Abitibi	61
791	de l'Estuaire	88
792	du Fer	81

⁴ Seuls les enfants inscrits en maternelle 4 ans à **temps plein** sont considérés au fin du présent exercice de reddition de compte. Ainsi, cela exclut les enfants inscrits en maternelle 4 ans demi-temps, en animation Passe-Partout ou dans un groupe multiâge.

Code CSS ou CS	Centre de services scolaire ou commission scolaire	Effectif
793	de la Moyenne-Côte-Nord	53
801	de la Baie-James	49
811	des Îles	24
812	des Chic-Chocs	10
813	René-Lévesque	15
821	de la Côte-du-Sud	98
822	des Appalaches	121
823	de la Beauce-Etchemin	70
824	des Navigateurs	67
831	de Laval	155
841	des Affluents	61
842	des Samares	83
851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	67
852	de la Rivière-du-Nord	181
853	des Laurentides	99
854	Pierre-Neveu	52
861	de Sorel-Tracy	89
862	de Saint-Hyacinthe	67
863	des Hautes-Rivières	18
864	Marie-Victorin	193
865	des Patriotes	122
866	du Val-des-Cerfs	106
867	des Grandes-Seigneuries	62
868	de la Vallée-des-Tisserands	58
869	des Trois-Lacs	100
871	de la Riveraine	110
872	des Bois-Francs	50
873	des Chênes	58
881	Central Québec	76
882	Eastern Shores	57
883	Eastern Townships	29
884	Riverside	44
885	Sir-Wilfrid-Laurier	90
886	Western Québec	95
887	English-Montréal	200
888	Lester-B.-Pearson	103
889	New Frontiers	351
	Privé	33
	TOTAL général	7 325

Source : MEES, TSEP, DGSRG, DIS, portail informationnel, système Charlemagne, données au 2020-04-02.

3. Dépenses de fonctionnement

Le tableau ci-dessous présente les dépenses de fonctionnement liés à la maternelle 4 ans à temps plein en 2019-2020 par centres de services scolaires ou commissions scolaires.

Code CSS ou CS	Centre de services scolaire ou commission scolaire	11021 - Maternelle en classe	11022 - Volet Parents	11023 - Ressources additionnelles	11024 - Acquisition de matériel éducatif	Total
689	du Littoral ⁵	426 670 \$	-\$	50 722 \$	-\$	477 392 \$
711	des Monts-et-Marées	1 091 860 \$	27 888 \$	304 332 \$	55 000 \$	1 479 080 \$
712	des Phares	1 091 860 \$	25 564 \$	278 971 \$	99 000 \$	1 495 395 \$
713	du Fleuve-et-des-Lacs	595 560 \$	16 268 \$	177 527 \$	66 000 \$	855 355 \$
714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	928 790 \$	26 394 \$	278 971 \$	55 000 \$	1 289 155 \$
721	du Pays-des-Bleuets	694 820 \$	18 592 \$	202 888 \$	55 000 \$	971 300 \$
722	du Lac-Saint-Jean	900 430 \$	21 082 \$	228 249 \$	33 000 \$	1 182 761 \$
723	des Rives-du-Saguenay	1 829 220 \$	42 828 \$	456 498 \$	132 000 \$	2 460 546 \$
724	De La Jonquière	595 560 \$	13 944 \$	152 166 \$	44 000 \$	805 670 \$
731	de Charlevoix	397 040 \$	9 296 \$	101 444 \$	11 000 \$	518 780 \$
732	de la Capitale	1 722 870 \$	40 338 \$	405 776 \$	66 000 \$	2 234 984 \$
733	des Découvreurs	645 190 \$	15 106 \$	152 166 \$	55 000 \$	867 462 \$
734	des Premières-Seigneuries	794 080 \$	18 592 \$	202 888 \$	44 000 \$	1 059 560 \$
735	de Portneuf	411 220 \$	11 952 \$	126 805 \$	44 000 \$	593 977 \$
741	du Chemin-du-Roy	2 063 190 \$	48 306 \$	507 220 \$	143 000 \$	2 761 716 \$
742	de l'Énergie	1 304 560 \$	30 544 \$	329 693 \$	88 000 \$	1 752 797 \$
751	des Hauts-Cantons	397 040 \$	9 296 \$	101 444 \$	22 000 \$	529 780 \$
752	de la Région-de-Sherbrooke	893 340 \$	20 916 \$	228 249 \$	33 000 \$	1 175 505 \$
753	des Sommets	616 830 \$	19 090 \$	202 888 \$	55 000 \$	893 808 \$
761	de la Pointe-de-l'Île	2 282 980 \$	53 452 \$	507 220 \$	-\$	2 843 652 \$
762	de Montréal	3 247 220 \$	78 352 \$	836 913 \$	55 000 \$	4 217 485 \$
763	Marguerite-Bourgeoys	2 396 420 \$	56 108 \$	557 942 \$	-\$	3 010 470 \$
771	des Draveurs	694 820 \$	16 268 \$	177 527 \$	22 000 \$	910 615 \$
772	des Portages-de-l'Outaouais	992 600 \$	23 240 \$	253 610 \$	66 000 \$	1 335 450 \$
773	au Coeur-des-Vallées	595 560 \$	13 944 \$	152 166 \$	11 000 \$	772 670 \$
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	1 403 820 \$	35 192 \$	380 415 \$	33 000 \$	1 852 427 \$
781	du Lac-Témiscamingue	297 780 \$	6 972 \$	76 083 \$	-\$	380 835 \$
782	de Rouyn-Noranda	595 560 \$	13 944 \$	152 166 \$	44 000 \$	805 670 \$
783	Harricana	595 560 \$	13 944 \$	152 166 \$	11 000 \$	772 670 \$
784	de l'Or-et-des-Bois	794 080 \$	18 592 \$	202 888 \$	33 000 \$	1 048 560 \$
785	du Lac-Abitibi	794 080 \$	20 916 \$	228 249 \$	77 000 \$	1 120 245 \$
791	de l'Estuaire	531 750 \$	12 450 \$	126 805 \$	22 000 \$	693 005 \$
792	du Fer	496 300 \$	11 620 \$	126 805 \$	22 000 \$	656 725 \$

⁵ Pour la CS du Littoral, le volet parent est inclus dans la mesure 11021.

Code CSS ou CS	Centre de services scolaire ou commission scolaire	11021 - Maternelle en classe	11022 - Volet Parents	11023 - Ressources additionnelles	11024 - Acquisition de matériel éducatif	Total
793	de la Moyenne-Côte-Nord	297 780 \$	6 972 \$	76 083 \$	11 000 \$	391 835 \$
801	de la Baie-James	99 260 \$	2 324 \$	25 361 \$	-\$	126 945 \$
811	des Îles	198 520 \$	4 648 \$	50 722 \$	-\$	253 890 \$
812	des Chic-Chocs	1 198 210 \$	28 054 \$	304 332 \$	33 000 \$	1 563 596 \$
813	René-Lévesque	1 389 640 \$	37 184 \$	405 776 \$	33 000 \$	1 865 600 \$
821	de la Côte-du-Sud	694 820 \$	16 268 \$	177 527 \$	11 000 \$	899 615 \$
822	des Appalaches	694 820 \$	16 268 \$	177 527 \$	44 000 \$	932 615 \$
823	de la Beauce-Etchemin	1 488 900 \$	37 184 \$	405 776 \$	99 000 \$	2 030 860 \$
824	des Navigateurs	439 580 \$	10 292 \$	101 444 \$	33 000 \$	584 316 \$
831	de Laval	595 560 \$	13 944 \$	152 166 \$	-\$	761 670 \$
841	des Affluents	517 570 \$	12 118 \$	126 805 \$	11 000 \$	667 493 \$
842	des Samares	1 453 450 \$	34 030 \$	355 054 \$	55 000 \$	1 897 534 \$
851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	765 720 \$	17 928 \$	177 527 \$	11 000 \$	972 175 \$
852	de la Rivière-du-Nord	496 300 \$	11 620 \$	126 805 \$	11 000 \$	645 725 \$
853	des Laurentides	794 080 \$	18 592 \$	202 888 \$	22 000 \$	1 037 560 \$
854	Pierre-Neveu	893 340 \$	20 916 \$	228 249 \$	22 000 \$	1 164 505 \$
861	de Sorel-Tracy	198 520 \$	4 648 \$	50 722 \$	-\$	253 890 \$
862	de Saint-Hyacinthe	1 779 590 \$	41 666 \$	431 137 \$	121 000 \$	2 373 393 \$
863	des Hautes-Rivières	928 790 \$	21 746 \$	228 249 \$	55 000 \$	1 233 785 \$
864	Marie-Victorin	595 560 \$	13 944 \$	126 805 \$	11 000 \$	747 309 \$
865	des Patriotes	517 570 \$	12 118 \$	126 805 \$	22 000 \$	678 493 \$
866	du Val-des-Cerfs	595 560 \$	13 944 \$	152 166 \$	11 000 \$	772 670 \$
867	des Grandes-Seigneuries	751 540 \$	17 596 \$	177 527 \$	33 000 \$	979 663 \$
868	de la Vallée-des-Tisserands	907 520 \$	21 248 \$	228 249 \$	33 000 \$	1 190 017 \$
869	des Trois-Lacs	333 230 \$	7 802 \$	76 083 \$	11 000 \$	428 115 \$
871	de la Riveraine	496 300 \$	11 620 \$	126 805 \$	11 000 \$	645 725 \$
872	des Bois-Francs	716 090 \$	16 766 \$	177 527 \$	44 000 \$	954 383 \$
873	des Chênes	538 840 \$	12 616 \$	126 805 \$	-\$	678 261 \$
881	Central Québec	397 040 \$	9 296 \$	101 444 \$	33 000 \$	540 780 \$
882	Eastern Shores	496 300 \$	11 620 \$	126 805 \$	22 000 \$	656 725 \$
883	Eastern Townships	723 180 \$	16 932 \$	177 527 \$	44 000 \$	961 639 \$
884	Riverside	567 200 \$	13 280 \$	126 805 \$	33 000 \$	740 285 \$
885	Sir-Wilfrid-Laurier	1 822 130 \$	42 662 \$	456 498 \$	143 000 \$	2 464 290 \$
886	Western Québec	1 013 870 \$	23 738 \$	253 610 \$	33 000 \$	1 324 218 \$
887	English-Montréal	2 899 810 \$	67 894 \$	710 108 \$	176 000 \$	3 853 812 \$
888	Lester-B.-Pearson	1 389 640 \$	32 536 \$	355 054 \$	121 000 \$	1 898 230 \$
889	New Frontiers	1 432 180 \$	35 856 \$	380 415 \$	99 000 \$	1 947 451 \$
	TOTAL général	64 236 670 \$	1 528 860 \$	16 231 040 \$	2 948 000 \$	84 944 570 \$

4. Type de services de garde éducatifs à l'enfance fréquenté

Le tableau ci-dessous présente la provenance des enfants fréquentant la maternelle 4 ans à temps plein en 2019-2020 par centres de services scolaires ou commissions scolaires parmi ces options : centre de la petite enfance (CPE), responsable d'un service de garde (RSG), garderie privée subventionnée (GS), garderie privée non subventionnée (GNS), service de garde non reconnu, hors réseau.

	Code	Centre de services scolaire ou commission scolaire	Service de garde reconnu				Service de garde non reconnu	Hors réseau
			CPE	RSG	GS	GNS		
Région 01 – Bas-Saint-Laurent	711	des Monts-et-Marées	69 %					31 %
	712	des Phares	31 %	27 %	0 %	9 %	7 %	26 %
	713	du Fleuve-et-des-Lacs	20 %	60 %	0 %	8 %	0 %	12 %
	714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	11 %	48 %	13 %	1 %	0 %	27 %
	TOTAL RÉGION 01			20 %	43 %	6 %	5 %	2 %
Région 02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	721	du Pays-des-Bleuets	20 %	39 %	0 %	25 %	0 %	16 %
	722	du Lac-Saint-Jean	12 %	26 %	8 %	18 %	12 %	24 %
	723	des Rives-du-Saguenay	22 %	44 %	8 %	3 %	14 %	9 %
	724	De La Jonquière	16 %	32 %	8 %	3 %	10 %	31 %
	TOTAL RÉGION 02			19 %	38 %	6 %	12 %	9 %
Région 03 – Capitale-Nationale	731	de Charlevoix	6 %	67 %	3 %	6 %	0 %	18 %
	732	de la Capitale	21 %	37 %	8 %	6 %	4 %	25 %
	733	des Découvreurs	39 %	24 %	13 %	1 %	0 %	22 %
	734	des Premières-Seigneuries	10 %	33 %	23 %	11 %	1 %	22 %
	735	de Portneuf	19 %	20 %	15 %	19 %	4 %	24 %
	TOTAL RÉGION 03			21 %	34 %	12 %	8 %	2 %
Région 04 – Mauricie	741	du Chemin-du-Roy	20 %	26 %	9 %	10 %	7 %	28 %
	742	de l'Énergie	13 %	54 %	3 %	3 %	1 %	27 %
	TOTAL RÉGION 04			17 %	36 %	7 %	8 %	5 %
Région 05 – Estrie	751	des Hauts-Cantons	26 %	50 %	0 %	0 %	0 %	24 %
	752	de la Région-de-Sherbrooke	26 %	23 %	14 %	0 %	6 %	31 %
	753	des Sommets	48 %					52 %
	TOTAL RÉGION 05			26 %	37 %	7 %	0 %	3 %
Région 06 – Montréal	761	de la Pointe-de-l'Île	27 %	14 %	24 %	6 %	9 %	20 %
	762	de Montréal	68 %					32 %
	763	Marguerite-Bourgeoys	13 %	25 %	23 %	18 %	2 %	19 %
	TOTAL RÉGION 06			21 %	18 %	24 %	11 %	6 %

	Code	Centre de services scolaire ou commission scolaire	Service de garde reconnu				Service de garde non reconnu	Hors réseau
			CPE	RSG	GS	GNS		
Région 07 – Outaouais	771	des Draveurs	18 %	33 %	7 %	11 %	1 %	29 %
	772	des Portages-de-l'Outaouais	29 %	35 %	1 %	0 %	9 %	25 %
	773	au Cœur-des-Vallées	25 %	35 %	2 %	6 %	6 %	26 %
	774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	13 %	43 %	0 %	2 %	1 %	41 %
	TOTAL RÉGION 07			21 %	37 %	2 %	4 %	4 %
Région 08 – Abitibi- Témiscamingue	781	du Lac-Témiscamingue	27 %	38 %	19 %	0 %	0 %	15 %
	782	de Rouyn-Noranda	19 %	21 %	12 %	14 %	12 %	21 %
	783	Harricana	7 %	29 %	0 %	24 %	0 %	41 %
	784	de l'Or-et-des-Bois	23 %	16 %	1 %	4 %	20 %	36 %
	785	du Lac-Abitibi	27 %	27 %	21 %	0 %	0 %	24 %
	TOTAL RÉGION 08			20 %	24 %	9 %	9 %	8 %
Région 09 – Côte-Nord	689	du Littoral	67 %	5 %	24 %	0 %	0 %	5 %
	791	de l'Estuaire	24 %	29 %	0 %	10 %	0 %	37 %
	792	du Fer	20 %	35 %	7 %	9 %	2 %	28 %
	793	de la Moyenne-Côte-Nord	65 %	11 %	0 %	0 %	0 %	24 %
	TOTAL RÉGION 09			39 %	23 %	5 %	6 %	1 %
Région 10 – Nord-du-Québec	801	de la Baie-James	70 %	0 %	0 %	0 %	10 %	20 %
	TOTAL RÉGION 10			70 %	0 %	0 %	0 %	10 %
Région 11 – Gaspésie-Îles-de- la-Madeleine	811	des Îles	20 %	33 %	0 %	0 %	0 %	47 %
	812	des Chic-Chocs	20 %	38 %	9 %	9 %	1 %	24 %
	813	René-Lévesque	5 %	61 %	3 %	0 %	18 %	13 %
	TOTAL RÉGION 11			16 %	43 %	6 %	6 %	5 %
Région 12 – Chaudière- Appalaches	821	de la Côte-du-Sud	12 %	26 %	10 %	18 %	1 %	33 %
	822	des Appalaches	27 %	46 %	2 %	6 %	0 %	19 %
	823	de la Beauce-Etchemin	18 %	37 %	10 %	13 %	1 %	20 %
	824	des Navigateurs	19 %	31 %	21 %	17 %	2 %	10 %
	TOTAL RÉGION 12			19 %	36 %	10 %	13 %	1 %
Région 13 – Laval	831	de Laval	17 %	27 %	28 %	17 %	1 %	9 %
	TOTAL RÉGION 13			17 %	27 %	28 %	17 %	1 %
Région 14 – Lanaudière	841	des Affluents	23 %	34 %	0 %	19 %	2 %	22 %
	842	des Samares	20 %	21 %	16 %	4 %	7 %	32 %
	TOTAL RÉGION 14			21 %	24 %	12 %	8 %	5 %
Région 15 – Laurentides	851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	16 %	14 %	17 %	20 %	0 %	33 %
	852	de la Rivière-du-Nord	12 %	12 %	8 %	0 %	23 %	46 %
	853	des Laurentides	33 %	15 %	6 %	4 %	10 %	33 %
	854	Pierre-Neveu	56 %	0 %	0 %	27 %	7 %	10 %
	TOTAL RÉGION 15			29 %	11 %	8 %	13 %	9 %

	Code	Centre de services scolaire ou commission scolaire	Service de garde reconnu				Service de garde non reconnu	Hors réseau
			CPE	RSG	GS	GNS		
Région 16 – Montérégie	861	de Sorel-Tracy	0 %	6 %	0 %	0 %	0 %	94 %
	862	de Saint-Hyacinthe	38 %	0 %	0 %	0 %	0 %	62 %
	863	des Hautes-Rivières	20 %	32 %	15 %	3 %	0 %	30 %
	864	Marie-Victorin	17 %	19 %	18 %	17 %	8 %	20 %
	865	des Patriotes	10 %	39 %	3 %	13 %	0 %	35 %
	866	du Val-des-Cerfs	59 %	0 %	0 %	0 %	0 %	41 %
	867	des Grandes-Seigneuries	22 %	25 %	5 %	16 %	20 %	13 %
	868	de la Vallée-des-Tisserands	22 %	22 %	22 %	22 %	0 %	14 %
	869	des Trois-Lacs	20 %	0 %	42 %	0 %	0 %	38 %
	TOTAL RÉGION 16			26 %	17 %	13 %	11 %	3 %
Région 17 – Centre-du-Québec	871	de la Riveraine	61 %					39 %
	872	des Bois-Francs	9 %	41 %	3 %	0 %	6 %	42 %
	873	des Chênes	26 %	35 %	3 %	3 %	0 %	32 %
	TOTAL RÉGION 17			14 %	39 %	3 %	1 %	4 %
Réseau anglophone	881	Central Québec	48 %	0 %	22 %	0 %	0 %	30 %
	882	Eastern Shores	60 %	0 %	10 %	0 %	2 %	27 %
	883	Eastern Townships	25 %	38 %	0 %	19 %	0 %	19 %
	884	Riverside	17 %	31 %	22 %	4 %	7 %	18 %
	885	Sir-Wilfrid-Laurier	20 %	15 %	22 %	19 %	1 %	21 %
	886	Western Québec	28 %	20 %	0 %	5 %	0 %	47 %
	887	English-Montréal	34 %	11 %	33 %	19 %	1 %	2 %
	888	Lester-B.-Pearson	14 %	12 %	27 %	18 %	4 %	25 %
	889	New Frontiers	23 %	31 %	23 %	6 %	0 %	17 %
	TOTAL CS ANGLOPHONES			26 %	16 %	22 %	13 %	2 %

22 %	27 %	12 %	10 %	4 %	25 %
-------------	-------------	-------------	-------------	------------	-------------

5. Nombre d'élèves par enseignant

Le tableau ci-dessous présente le nombre moyen d'enfants par classe de maternelle 4 ans à temps plein en 2019-2020 dans chaque centre de services scolaire ou commission scolaire. Cette moyenne inclut le nombre d'enfants de 5 ans inscrits dans une classe multiprogramme.

Code CSS ou CS	Centre de services scolaire ou commission scolaire	Nombre moyen d'élèves
689	du Littoral	10,0
711	des Monts-et-Marées	10,8
712	des Phares	8,1
713	du Fleuve-et-des-Lacs	9,4
714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	11,8
721	du Pays-des-Bleuets	10,1
722	du Lac-Saint-Jean	10,7
723	des Rives-du-Saguenay	11,1
724	De La Jonquière	10,2
731	de Charlevoix	9,3
732	de la Capitale	14,3
733	des Découvreurs	11,7
734	des Premières-Seigneuries	9,8
735	de Portneuf	12,2
741	du Chemin-du-Roy	12,9
742	de l'Énergie	12,1
751	des Hauts-Cantons	9,5
752	de la Région-de-Sherbrooke	9,1
753	des Sommets	11,1
761	de la Pointe-de-l'Île	16,1
762	de Montréal	12,5
763	Marguerite-Bourgeoys	15,1
771	des Draveurs	13,9
772	des Portages-de-l'Outaouais	11,7
773	au Coeur-des-Vallées	10,7
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	9,3
781	du Lac-Témiscamingue	8,3
782	de Rouyn-Noranda	12,5
783	Harricana	10,7
784	de l'Or-et-des-Bois	11,4
785	du Lac-Abitibi	9,7
791	de l'Estuaire	11,0
792	du Fer	9,6
793	de la Moyenne-Côte-Nord	9,3
801	de la Baie-James	10,0
811	des Îles	7,0

Code CSS ou CS	Centre de services scolaire ou commission scolaire	Nombre moyen d'élèves
812	des Chic-Chocs	9,2
813	René-Lévesque	9,2
821	de la Côte-du-Sud	10,3
822	des Appalaches	10,6
823	de la Beauce-Etchemin	9,4
824	des Navigateurs	15,0
831	de Laval	14,0
841	des Affluents	13,4
842	des Samares	12,9
851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	14,1
852	de la Rivière-du-Nord	10,4
853	des Laurentides	11,1
854	Pierre-Neveu	9,6
861	de Sorel-Tracy	9,0
862	de Saint-Hyacinthe	11,9
863	des Hautes-Rivières	12,0
864	Marie-Victorin	16,8
865	des Patriotes	12,4
866	du Val-des-Cerfs	10,5
867	des Grandes-Seigneuries	14,1
868	de la Vallée-des-Tisserands	12,2
869	des Trois-Lacs	14,7
871	de la Riveraine	11,4
872	des Bois-Francs	10,6
873	des Chênes	11,4
881	Central Québec	8,0
882	Eastern Shores	8,4
883	Eastern Townships	11,9
884	Riverside	14,4
885	Sir-Wilfrid-Laurier	11,0
886	Western Québec	10,4
887	English-Montréal	12,6
888	Lester-B.-Pearson	10,6
889	New Frontiers	11,6
	Moyenne générale	11,6

Source : Direction des politiques budgétaires, Direction générale du financement, 16 septembre 2020

6. Services de garde en milieu scolaire

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'enfants inscrits en maternelle 4 ans à temps plein en 2019-2020 et qui fréquentent le service de garde (régulier, sporadique et surveillance midi non régie), par centres de services scolaires ou commissions scolaires.

Code CSS ou CS	Centre de services scolaire ou commission scolaire	Régulier	Sporadique	Surveillance midi non régie	Total
689	du Littoral	15	1	-	16
711	des Monts-et-Marées	59	13	-	72
712	des Phares	31	15	-	46
713	du Fleuve-et-des-Lacs	23	14	-	37
714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	52	25	-	77
721	du Pays-des-Bleuets	20	25	-	45
722	du Lac-Saint-Jean	44	20	-	64
723	des Rives-du-Saguenay	119	61	-	180
724	De La Jonquière	28	11	-	39
731	de Charlevoix	14	11	-	25
732	de la Capitale	179	18	-	197
733	des Découvreurs	68	7	-	75
734	des Premières-Seigneuries	52	17	-	69
735	de Portneuf	27	14	-	41
741	du Chemin-du-Roy	119	84	-	203
742	de l'Énergie	77	63	-	140
751	des Hauts-Cantons	17	8	-	25
752	de la Région-de-Sherbrooke	29	20	-	49
753	des Sommets	28	7	-	35
761	de la Pointe-de-l'Île	201	36	-	237
762	de Montréal	163	162	-	325
763	Marguerite-Bourgeoys	225	37	-	262
771	des Draveurs	52	15	-	67
772	des Portages-de-l'Outaouais	47	2	-	49
773	au Coeur-des-Vallées	34	5	-	39
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	7	9	-	16
781	du Lac-Témiscamingue	3	2	-	5
782	de Rouyn-Noranda	43	7	-	50
783	Harricana	19	2	-	21
784	de l'Or-et-des-Bois	60	3	-	63
785	du Lac-Abitibi	23	8	-	31
791	de l'Estuaire	30	7	-	37
792	du Fer	22	10	-	32
793	de la Moyenne-Côte-Nord	18	3	-	21
801	de la Baie-James	4	2	-	6
811	des Îles	11	3	-	14

Code CSS ou CS	Centre de services scolaire ou commission scolaire	Régulier	Sporadique	Surveillance midi non régie	Total
812	des Chic-Chocs	32	22	-	54
813	René-Lévesque	49	30	-	79
821	de la Côte-du-Sud	26	22	-	48
822	des Appalaches	33	8	-	41
823	de la Beauce-Etchemin	134	17	-	151
824	des Navigateurs	36	5	-	41
831	de Laval	27	1	-	28
841	des Affluents	28	30	-	58
842	des Samares	73	56	-	129
851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	33	6	-	39
852	de la Rivière-du-Nord	2	3	-	5
853	des Laurentides	28	23	-	51
854	Pierre-Neveu	43	-	-	43
861	de Sorel-Tracy	3	13	-	16
862	de Saint-Hyacinthe	176	13	-	189
863	des Hautes-Rivières	59	14	-	73
864	Marie-Victorin	52	18	-	70
865	des Patriotes	38	1	-	39
866	du Val-des-Cerfs	20	9	-	29
867	des Grandes-Seigneuries	50	5	-	55
868	de la Vallée-des-Tisserands	39	8	-	47
869	des Trois-Lacs	30	3	-	33
871	de la Rivéraine	58	-	-	58
872	des Bois-Francs	40	11	-	51
873	des Chênes	21	25	-	46
881	Central Québec	20	1	-	21
882	Eastern Shores	12	1	-	13
883	Eastern Townships	23	7	-	30
884	Riverside	44	4	-	48
885	Sir-Wilfrid-Laurier	64	20	-	84
886	Western Québec	12	9	-	21
887	English-Montréal	139	181	-	320
888	Lester-B.-Pearson	70	91	-	161
889	New Frontiers	49	9	-	58
	Provenance indéterminée	-	-	963	963
	TOTAL général	3 526	1 413	963	5 902

Source : MEQ, TSEP, DGSRG, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2020-01-30.

7. Organisation du transport des élèves

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'enfants inscrits en maternelle 4 ans à temps plein en 2019-2020 et qui utilisent le transport scolaire, par centres de services scolaires ou commissions scolaires.

Code CSS ou CS	Centre de services scolaire ou commission scolaire	Exclusif matin, midi, soir	Exclusif matin, soir	Intégré matin, soir	Matin-soir zone dangereuse	Total
689	du Littoral	9	5	-	-	14
711	des Monts-et-Marées	58	38	-	-	96
712	des Phares	24	31	-	-	55
713	du Fleuve-et-des-Lacs	-	39	-	-	39
714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	84	6	-	-	90
721	du Pays-des-Bleuets	28	36	-	-	64
722	du Lac-Saint-Jean	40	24	-	-	64
723	des Rives-du-Saguenay	28	110	-	2	140
724	De La Jonquière	-	56	-	-	56
731	de Charlevoix	-	25	-	-	25
732	de la Capitale	3	38	-	-	41
733	des Découvreurs	-	12	-	-	12
734	des Premières-Seigneuries	7	45	-	-	52
735	de Portneuf	-	50	-	1	51
741	du Chemin-du-Roy	-	232	-	-	232
742	de l'Énergie	17	108	-	-	125
751	des Hauts-Cantons	-	30	-	-	30
752	de la Région-de-Sherbrooke	-	58	-	1	59
753	des Sommets	-	43	-	2	45
761	de la Pointe-de-l'Île	1	150	-	-	151
762	de Montréal	-	65	-	2	67
763	Marguerite-Bourgeoys	-	6	-	-	6
771	des Draveurs	-	57	3	1	61
772	des Portages-de-l'Outaouais	-	99	-	-	99
773	au Coeur-des-Vallées	-	40	2	-	42
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	-	43	-	-	43
781	du Lac-Témiscamingue	-	26	-	-	26
782	de Rouyn-Noranda	-	55	-	-	55
783	Harricana	-	54	-	-	54
784	de l'Or-et-des-Bois	-	73	-	-	73
785	du Lac-Abitibi	-	-	-	-	-
791	de l'Estuaire	-	40	-	-	40
792	du Fer	7	5	-	-	12
793	de la Moyenne-Côte-Nord	9	4	-	-	13
801	de la Baie-James	-	-	-	-	-
811	des Îles	15	-	-	-	15

Code CSS ou CS	Centre de services scolaire ou commission scolaire	Exclusif matin, midi, soir	Exclusif matin, soir	Intégré matin, soir	Matin-soir zone dangereuse	Total
812	des Chic-Chocs	16	77	-	-	93
813	René-Lévesque	-	113	-	-	113
821	de la Côte-du-Sud	22	27	-	2	51
822	des Appalaches	-	55	-	-	55
823	de la Beauce-Etchemin	1	108	-	-	109
824	des Navigateurs	-	26	-	1	27
831	de Laval	-	76	-	-	76
841	des Affluents	-	53	-	-	53
842	des Samares	-	180	-	-	180
851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	-	61	-	-	61
852	de la Rivière-du-Nord	-	48	-	-	48
853	des Laurentides	-	87	-	-	87
854	Pierre-Neveu	-	61	-	-	61
861	de Sorel-Tracy	-	12	-	-	12
862	de Saint-Hyacinthe	-	157	-	-	157
863	des Hautes-Rivières	-	116	-	-	116
864	Marie-Victorin	-	45	-	-	45
865	des Patriotes	-	46	-	-	46
866	du Val-des-Cerfs	-	42	-	1	43
867	des Grandes-Seigneuries	-	50	-	-	50
868	de la Vallée-des-Tisserands	-	104	-	-	104
869	des Trois-Lacs	-	43	-	-	43
871	de la Rivéraine	-	50	-	-	50
872	des Bois-Francs	-	63	-	-	63
873	des Chênes	-	47	-	-	47
881	Central Québec	-	22	-	-	22
882	Eastern Shores	-	42	-	-	42
883	Eastern Townships	-	70	-	-	70
884	Riverside	-	79	-	-	79
885	Sir-Wilfrid-Laurier	-	154	-	-	154
886	Western Québec	-	91	-	-	91
887	English-Montréal	-	225	-	6	231
888	Lester-B.-Pearson	-	39	-	-	39
889	New Frontiers	-	129	-	9	138
	TOTAL général	369	4 301	5	28	4 703

Source : MEQ, TSEP, DGSRG, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2020-01-30.

EDUCATION.GOUV.QC.CA